

# CONCOURS : CREATION D’AFFICHE

---

*Un concours ouvert à tous les élèves de lycées et collèges de Guyane est organisé pour la création de l’affiche officielle pour la semaine de la persévérance scolaire qui se tiendra du 03 au 07 avril 2017.*

*Un appel à candidatures aux artistes en herbe est lancé.*

---

***Vous avez jusqu’au 08 MARS 2017 pour remettre votre production.***

*La production est à envoyer à Sabine AINOUX, IEN IO  
[sabine.ainoux@ac-guyane.fr](mailto:sabine.ainoux@ac-guyane.fr)*

***Attention à bien respecter le règlement du concours qui figure  
ci-dessous !***

## **RÈGLEMENT DU CONCOURS D’AFFICHE**



### **Article 1**

Le concours est ouvert à tous les élèves inscrits en collège et lycée de Guyane.



### **Article 2**

Les productions peuvent être individuelles ou collectives.



### **Article 3**

Le concours est ouvert du 06 Février 2017 au 08 Mars 2017. Toute production reçue après le 08 Mars 2017 ne sera pas prise en compte. La production est à envoyer à Sabine AINOUX, IEN IO  
[sabine.ainoux@ac-guyane.fr](mailto:sabine.ainoux@ac-guyane.fr)



#### Article 4

L'objet du concours est la création d'une affiche originale au format A4 ou A3 **destinée à identifier et représenter visuellement la semaine de la persévérance scolaire.**



#### Article 5

**Deux supports de production sont possibles :**

- Les créations sont à remettre sur **papier libre au format A4 ou A3**. Doivent figurer impérativement au dos de chaque production le nom, le prénom, l'établissement et la classe de l'élève **OU**
- Les créations sont à remettre **sous format numérique .jpg ou .pdf** avec une résolution optimum de 300dpi. Doivent figurer impérativement dans le nom du fichier : le nom, le prénom, l'établissement et la classe de l'élève.



#### Article 6

Liberté totale est donnée dans le choix de la technique utilisée pour la production : crayon, encre, gouache, acrylique, feutre, collage, montage, infographie, photographie ou autre, tant que les outils utilisés s'expriment au final sur le format précité.



#### Article 7

Les couleurs ne doivent pas être trop claires pour que l'affiche soit visible sur les photocopies en noir et blanc.



#### Article 8

L'affiche devra obligatoirement comporter ces mentions (les mentions entre crochets ne doivent pas apparaître) :

[Titre de la manifestation] : **Semaine de la persévérance scolaire**

[Thème de la manifestation] : **Ecole, jeune et famille : tous en projet !**

[Date de la manifestation] : **03 au 07 avril 2017**

[Infos] : **Séminaire de clôture / 07 avril 2017 / 9h à 12h / Amphi A de l'Université de Guyane / Ouvert au public**

Les logos des partenaires seront ajoutés ensuite par les organisateurs.



#### Article 9

L'affiche doit être une création personnelle, elle ne doit pas être copiée à partir d'une affiche existante. Le candidat ou le groupe s'engage à ne pas utiliser un visuel dont il n'est pas l'auteur.



### **Article 10**

Le candidat ou le groupe admet et accepte que sa création pourra être exposée au public et utilisée à des fins de communications en faveur des participants (élèves, partenaires, enseignants, chefs d'établissements, personnels du rectorat...).

L'affiche sera le visuel officiel de la manifestation et pourra être déclinée sur différents supports (Tshirt, banderole, kakemono...).



### **Article 11**

Le candidat ne percevra aucune rémunération ou contrepartie financière à l'utilisation de sa production pour les besoins de communication.



### **Article 12**

Le dépôt d'une production au concours vaut pour acceptation de chaque article du règlement dudit concours.



### **Article 13**

Un prix sera attribué au lauréat et aux deux autres finalistes.



### **Article 14**

Le choix de l'affiche sera soumis au vote des membres d'un comité de sélection qui se tiendra le 10 Mars 2017.

La proclamation des résultats aura lieu sur le site académique le 13 Mars 2017.

La diffusion de l'affiche dans les établissements scolaires, dans les médias et chez les partenaires se fera à partir du 14 Mars 2017.



### **Article 15**

Les lauréats seront invités à s'exprimer sur leurs réalisations lors du séminaire de clôture le 07 Avril 2017.